

La Lettre municipale

P1 / Maison de santé **P2** / Informations municipales **P3** / Informations municipales (suite) **P4** / Manifestations **P5 et P6** Manifestations (suite)

Maison médicale



Le 9 mars aura lieu la pose de la première pierre de la Maison Médicale réalisée par le groupe CORIM sur la Route Nationale 113. Ce projet est destiné à accueillir des professionnels de santé : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes...

INFORMATIONS MUNICIPALES



Le vote par procuration

* Les personnes possédant leur identité numérique certifiée, n'ont pas besoin de se déplacer



Si vous ne souhaitez pas le faire en ligne, vous pouvez vous rendre directement au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire avec soit le numéro d'électeur et la date de naissance du mandataire, soit avec toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.

BUREAU DE VOTE



La commune est dotée de 2 bureaux de vote (le numéro est inscrit sur la carte électorale).

Les bureaux de vote sont ouverts de 8 heures à 18 heures.

Pour voter, vous devez être muni de votre carte électorale et **obligatoirement** d'une pièce d'identité :

Pour les français : carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans), passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans), carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire, carte d'identité d' élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État, carte vitale avec photographie, carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie, carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie, carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires, permis de conduire (en cours de validité), récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

Pour les européens : carte nationale d'identité en cours de validité délivrée par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité, Passeport en cours de validité délivré par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité, titre de séjour (en cours de validité), carte d'identité d' élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État, carte vitale avec photographie, carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie, carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie, carte d'identité militaire ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires, permis de conduire (en cours de validité), permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

Cérémonie de citoyenneté



Le 16 février, M. Philippe GRAS, Maire, a remis, lors de la cérémonie de citoyenneté, les cartes électorales aux jeunes majeurs et aux personnes nouvellement naturalisées.

La voie verte le long du Canal Philippe LAMOUR

Le chantier a été lancé par la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle en présence de M. Philippe GRAS, Président, Mme Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS, Conseillère départementale représentant la Présidente du Département et de M. Jean-François BLANCHET, Directeur général de BRL, le 23 février pour relier Gallargues-le-Montueux et Vestric-et-Candiac et favoriser les mobilités douces.

La voie verte suivra le Canal Philippe Lamour et traversera le territoire de la CCRVV d'Est en Ouest sur 10,86 km (dont 8,77 km de voie verte, 1,98 km de voirie partagée).

Le tracé permet de desservir certains équipements aux services avec l'enjeu de mobilité (gares SNCF, Pôle d'Échanges multimodal, collèges, zones d'activités à Gallargues-le-Montueux, site Perrier, lac à Vergèze et institut Emmanuel d'Alzon à Vestric-et-Candiac...).



Carrefour Culturel Codognanais *Une bibliothèque gratuite qui correspond à vos besoins*

L'inscription comme lecteur est maintenant gratuite et les bénévoles de la bibliothèque souhaitent connaître vos besoins en matière de périodes d'ouverture, de types de lecture et d'animations.

Un questionnaire en ligne est accessible grâce à ce QR Code.

Des questionnaires papier seront bientôt disponibles à la bibliothèque et à l'accueil de la mairie. En fonction des résultats, les bénévoles s'efforceront de tenir compte de vos souhaits et de vous accueillir dans les meilleures conditions. Pour s'inscrire, il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile lors des permanences de la bibliothèque. Mercredi 10h à 12h et 15h30 à 18h, Vendredi 17h30 à 19h Samedi 10h à 11h30



MANIFESTATIONS

INAUGURATION DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

**Samedi
7 MARS**
à partir
de 9h00

Fruits et légumes
"chez Brigitte"
Fromagerie
chez Marius"

Traiteur "les saveurs du Cabanon"
Saucissons et pain
"chez Sab et Olivier"
Poulets rôtis
"BBQ a Portuguesa"



PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - CODOGNAN

**DÉJEUNER CITOYEN
OFFERT**

par la mairie, avec le groupe
"WHAT'S UP"



CODOGNAN

9H00

PLACE DE
L'HÔTEL
DE VILLE

Pensez
à vos
gants !

**SAMEDI
21 MARS**

NETTOYAGE DE LA NATURE

9h00 accueil avec le café

9h30 départ de la mairie pour le ramassage

11h30 apéritif à la mairie offert aux participants

6ème Salon

Le Printemps de la Peinture

Exposition du 21 au 22 mars 2026

Invitée d'honneur **Arabelle LOPEZ**



Salle LA DOMITIENNE 30920 CODOGNAN

horaires d'ouverture de 10h à 18h Entrée gratuite

Vernissage vendredi 20 mars à partir de 18h00

organisé par l'association de peinture **Cod'Artists**

avec la participation de La Mairie de CODOGNAN



SOIRÉE ANNÉES 80

BACK TO THE 80'S

Remonte le temps et viens danser comme dans les 80's !



SAMEDI 07 MARS 2026

DE 19H À 01H

SALLE LA DOMITIENNE - CODOGNAN

DJ K-Flash

Furious 80's set



Buvette & Restauration

**ENFILEZ VOTRE PLUS BEAU DÉGUISEMENT
ET VENEZ FAIRE LA FÊTE !**



**SOIRÉE ORGANISÉE PAR LA COMMISSION FESTIVITES DE LA MAIRIE ET
LE COMITE DES FÊTES DE CODOGNAN**

SOIRÉE LOTO 18H

10 QUINES & 5 CARTONS PLEIN !

- Jambons
- Colis de viandes 5kg
- Colis de porc 5kg
- Bons d'achats
- Carton plein 2€ la ballote
- Bouteilles de vins
- Quine spécial enfant

DIMANCHE 08/03

MINI BINGO 20€
BINGO 50€ & 100€

1 € le carton
Bingo 2.5€

Tombola Spéciale enfant 2€

8 16 39 3
44 26 44 18

Maison du Peuple
CODOGNAN

A.P.E CODOGNAN
Les Petits Loups des Cèdres

KARATE CLUB CODOGNAN

Self Défense féminine
6ème édition
Ouvert à Toutes

À l'occasion de la journée de la femme. Cette session sera encadrée par **Sandra ROLLET** 6ème Dan de Karaté Défense.

JEUDI 12 MARS 2026
19h30 - 21h

STAGE GRATUIT 100% FEMININ
Suivi par un verre de l'amitié

Entre amies, mères - filles, collègues de travail, à partir de 16 ans

RDV au dojo de Codognan
467 Route de Vergèze à Codognan
(au-dessus de la crèche)

Contactez nous au :
06 89 26 30 64
ou
06 20 34 82 41

17ème Fête Celte organisée par Terre Des Enfants !

Samedi 14 mars 2026
Codognan - Salle Domitienne
à partir de 18H 30

19h initiation aux danses bretonnes
Démonstration avec **PLUJADUR AN DANS**

21h Concert Folk - Musique Celtique
Anacrouse / Ça Bombarde

ENTRÉE 10€

FEST NOZ
BAL CELTE
CONCERT
ANACROUSE

Buvette

Galettes saucisses
Crêpes bretonnes
Cidre - Bière

Renseignements
Gwennaëlle : 0683221560

Ne pas jeter sur la voie publique

Association Solidarité Internationale Santé Education

SUPER LOTO

28-29 mars

1 € le carton

A la Maison du peuple de CODOGNAN (GARD)

Samedi 28 mars 2026 à 18 h
10 quines + 4 cartons pleins

Dimanche 29 mars 2026 à 18 h
10 quines + 4 cartons pleins

Bingo (2€)
Tombola

Au profit d'une cantine scolaire au Rwanda

Buvette Buffet